aires marines protégées Un budget de rigueur

I Faute d'un budget à la hauteur, l'Agence des aires marines protégées doit refréner les créations de parcs naturels marins.

Le conseil d'administration de l'Agence des aires marines protégées, présidé par Paul Giacobbi, s'est réuni le mardi 28 novembre. À l'ordre du jour, ses budget et plan d'action pour 2013.

Le budget a été voté, sauf par les deux représentants du personnel et de France Nature Environnement. Mais les représentants des parcs naturels marins, et notamment Christian Bourquin, président du parc du golfe du Lion (le dernier créé en métropole), ont demandé au ministère de l'Écologie de mettre le budget en adéquation avec les engagements de l'État. Un courrier en ce sens sera adressé par le bureau.

Les 20,81 millions d'euros de crédits annoncés viennent en quasi-totalité de l'État, 1 million d'euros de recettes supplémentaires venant de quelques programmes européens. Tout cela n'autorise, en 2013, qu'un plafond de 140 équivalents temps plein (plus 20).

L'agence ne s'en sort pas

si mal au sein du ministère de l'Écologie, en comparaison des parcs nationaux notamment. Mais, comme les priorités fixées par l'État sont la coordination du travail technique sur, le réseau Natura 2000 en mer et la mise en œuvre de la directive européenne Stratégie du milieu marin (SMM), il reste peu de marge de manœuvre pour le reste, dont la mise en place de nouveaux parcs naturels marins. Or, lors du débat sur le budget, la rapportrice du budget de l'Écologie à l'assemblée nationale. Geneviève Gailllard (députée socialiste de Niort) avait estimé les besoins de l'agence à 32 millions d'euros et 263 équivalents temps plein si elle voulait « mener à bien l'ensemble de ses missions ».

Faute d'avoir obtenu ce budget idéal. l'agence a préparé un plan d'actions nettement revu à la baisse. Les vingt créations de postes actées suffiront à peine pour le parc des estuaires picards et de la mer d'Opale, dont le décret de création est signé mais toujours pas paru au Journal officiel. Quant au personnel des missions qui ont terminé leur travail de préfiguration (Arcachon et les Pertuis charentais - Gironde), ils seront réaffectés, sans création de parc dans la foulée.

Bernard JÉGOU

L'OUTRE-MER RESTE UNE PRIORITÉ. Dans l'attente d'une rallonge, le conseil priorise l'action outre-mer (Martinique et sanctuaire Agoa) et l'organisation du congrès mondial des AMP, à Marseille en octobre. Il a aussi donné un avis positif à la nouvelle charte du parc national de Guadeloupe, un parc comportant une grande partie marine depuis 2009.

D'AUTRES RECETTES? Lors du débat budgétaire, Geneviève Gaillard a proposé plusieurs pistes de ressources nouvelles, certaines déjà évoquées lors du Grenelle de la mer, comme l'affectation d'une part de la redevance d'exploitation des granulats marins ou l'instauration de nouvelles « éco-contributions » sur, par exemple, la vente d'articles de pêche ou d'équipements de plongée. Sans écho pour l'instant.

